

## AU GRADE DE CHEVALIER

M. Sodji Ahlin, PDG de la John-Holt Togo-Lomé

M. Tabiou Issifou Taffa, proviseur du Lycée moderne de Sokodé

M. Tcha Katanga Pèyèyouname, directeur général de la SOTOCO Atakpamé

M. Tchalim Tchékpi-Tchalim, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur — Lomé

Chef Tchalla Animaou, chef canton de Yadé - Kozah

M. Tecco Kanyi Péta, directeur agence centrale de l'UTB Lomé

Mme Tengue Afato, épouse Dick, présidente des revendeuses de poissons au marché de Bè, membre du Bureau de l'UNFT Lomé

M. Tidjani-Dourodjaye Batcham Segoun, secrétaire général au ministère de l'économie et des finances, membre du bureau national de la JRPT Lomé

Mme Touglo, épouse Dédévi, revendeuse de divers, présidente de l'UNFT de la Cellule n° 4 de Lomé

Chef Viagbo Amétohoundji, chef canton de Tabligbo - Yoto

Chef Wellessa Kodjo, chef canton de Sotouboua

## AU GRADE DE CHEVALIER (à titre étranger)

M. Daley Jacques, PDG SOCAF, société commerciale pour l'Afrique SA, Paris

Mlle Jover Armelle, attachée de presse, ADEFI international France

M. Maillet Eric Pascal Roland, photographe-caméraman TF1 - Paris

ORDRE NATIONAL DE MERITE  
AU GRADE D'OFFICIER

Mme Afan K. Kéhodi, épouse Kossi, employée de bureau au ministère de l'aménagement rural Lomé

M. Aithnard Tonyawo Mawuena, directeur de la recherche agronomique Lomé

M. Amouzougah Assiongbor Assidem, ingénieur de radiodiffusion, conseiller technique au ministère de l'information Lomé

M. Aquereburu Manassé Jigninfa, directeur général de la SOAEM - Togo Lomé

M. Assouma Aboudou, magistrat au Palais de Justice Lomé

M. Atcha Yaya, chauffeur au garage central administratif de Lomé en retraite

Mme Belei S. Biriziwè, née Awi Bio, institutrice, présidente du Groupe-Choc de l'UNFT de Kara

M. Dorkenoo Kouassi Thonato, chef secrétariat du ministre du travail et de la fonction publique Lomé

M. Fare Napo Yao, soudeur chef d'atelier à la RNET Lomé

M. Lamboni Yombo, adjoint technique d'agriculture en retraite à Dapaong

M. Mortant Sowouanou Fafanyo, inspecteur central du trésor Lomé

M. Moussa Aboudou, médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Zébé Aného

Mme Telou Somdou épouse Tabou, agent de promotion sociale, présidente de l'UNFT de la cellule n° 34 de Lomé

Mme Touléassi Akoua, revendeuse de fruits, membre du bureau régional de l'UNFT d'Amou

## AU GRADE DE CHEVALIER

M. Allaglo Koffi Lomko, directeur de l'institut national des sols Cacaveli - Lomé

M. N'Biyou Koudjowgoum, inspecteur de la Jeunesse, des sports et de la culture de Kara-Kozah

M. Takpaya Tchouao Adjana, maître d'hôtel au ministère des Affaires étrangères et de la coopération Lomé

M. Tasso Wahabou, inspecteur de la Jeunesse, des sports et de la culture de Bassar.

Art. 2 — Le présent décret sera enregistré et publié au *Journal officiel de la République togolaise*.

Lomé, le 23 avril 1986

Général Gnassingbé EYADEMA

**DECRET N° 86-76 du 25 avril 1986 ordonnant la publication de la convention internationale des télécommunications, adoptée le 6 novembre 1982 à Nairobi**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères et de la coopération ;

Vu la constitution spécialement en ses articles 15 et 43 ;

Vu la loi No 85-11 du 20 décembre 1985 autorisant la ratification de la convention internationale des télécommunications, adoptée à Nairobi le 6 novembre 1982.

## DECRETE :

Article premier — La convention internationale des télécommunications, adoptée le 6 novembre 1982 à Nairobi et dont l'instrument de ratification a été déposé le 17 mars 1986, sera publiée au *Journal officiel* de la République togolaise.

Art. 2 — Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République togolaise.

Lomé, le 25 avril 1986

Général Gnassingbé EYADEMA